



Environnement

Cachan fête la nature

p. 14

Dossier

Le projet d'écoquartier se dévoile

p. 6

Budget

Des choix d'avenir, des choix solidaires

p. 20

4 Instants choisis

6 Dossier

Le projet d'écoquartier se dévoile

12 Actus

- 12 **ENGAGEMENT** • Les femmes de la Tech montrent la voie
- 13 **SOLIDARITÉ** • Agir pour l'inclusion numérique
- 14 **ENVIRONNEMENT** • Cachan fête la nature
- 15 **TEMPS FORT** • Festival de robotique à Cachan
- 16 **SPORT** • Club de taekwondo : la philosophie du tatami
- 17 **VIE ASSOCIATIVE** • Ola Rock, l'énergie de la danse
- 18 **DÉCOUVERTE** • Les respirations paysagères d'Olivier Marty
- 19 **CULTURE** • Les rendez-vous du théâtre Jacques Carat

20 Grand angle

Budget 2022 : des choix d'avenir, des choix solidaires

22 Rencontre

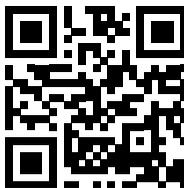
Chaimaou Mohamed Toyb, l'étoile montante

25 Tribunes

29 Vie pratique

L'actualité de la ville et vos démarches sur www.ville-cachan.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



LE MAG Cachan. Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Rédaction : Fanny Cordière, Laurent Muraro, Arnaud Vareilhias - Administration: Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - www.ville-cachan.fr - Courriel: communication@ville-cachan.fr - Maquette et mise en page: Pellicam SN - Impression: Grenier - Tirage: 15 500 exemplaires. Régie publicitaire: MICRO5 10 rue du Commandant Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous le signaler : communication@ville-cachan.fr

LE MAG . Cachan - mai 2022 N° 325

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINT.ES À LA MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

2^e adjointe

Sandrine Churaqui

Solidarités et actions sociales, handicap, seniors

3^e adjoint

Julien Jabouin

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

4^e adjointe

Caroline Carlier

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

5^e adjoint

Mohammadou Galoko

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe

Laetitia Boutrais

Culture et patrimoine, déléguée aux quartiers Cité-Jardins et Ouest-Sud

7^e adjoint

Samuel Besnard

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

8^e adjoint

Dominique Lanoë

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

9^e adjointe

Céline Di Mercurio

Habitat et logement

10^e adjoint

Jacques Foulon

Développement économique

11^e adjointe

Katia Touchet

Petite enfance, déléguée au quartier La Plaine-La Prairie-Courbet

12^e adjoint

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

13^e adjointe

Maëlle Bouglet

Santé et qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

14^e adjointe

Christine Rescoussié

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

David Petiot

Énergies et mobilités

Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

Sylvie Darracq

Collèges

Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

Yseline Fourtic Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Pour rencontrer vos élu-es : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



Margot L'Hermitte

Chère Cachanaise, cher Cachanais,

Depuis novembre dernier, la Ville et ses partenaires mènent une concertation dédiée à la jeunesse de Cachan. Ce temps d'écoute et de dialogue, première étape de la concertation, a réuni près de 750 jeunes âgés de 12 à 30 ans. Lors des six rencontres publiques et des trois ateliers thématiques, les jeunes ont pu exprimer leurs aspirations et leurs engagements. Leur mobilisation et leur présence sont le témoignage d'une volonté forte de participer au devenir de leur ville et à ses projets en lien avec leurs attentes. Je les en remercie sincèrement. Nous allons, avec les services de la Ville et nos partenaires, travailler sur le contenu issu de ces échanges afin de poursuivre la démarche de concertation.

De même, une nouvelle étape a été franchie dans la consultation lancée sur l'écoquartier de la gare. Après une année de travail, le jury de la Ville de Cachan, de la société du Grand Paris - maître d'ouvrage du Grand Paris express -, ainsi que le jury citoyen ont retenu le projet *Cachan Pluriels* pour l'aménagement du futur écoquartier situé aux abords de la gare Arcueil-Cachan. L'arrivée de la ligne 15 sud du Grand Paris express à Cachan est le fruit de nombreuses années d'engagement portées par Jean-Yves Le Bouillonnet, ancien député et maire honoraire de Cachan.

Le 19 mai prochain, vous pourrez rencontrer les acteurs du projet lauréat qui a su le mieux répondre aux fortes

exigences environnementales et sociales que nous avons définies dans le cahier des charges. Cet écoquartier, pour toutes et tous les Cachanais-es, s'inscrit dans les nouveaux modes de conception de la ville durable, résiliente et bas carbone, et tient compte de l'évolution des usages. Sur le plan social, il accueillera des logements, dont 30 % de logements sociaux, des bureaux et des commerces de proximité ainsi qu'une offre de services nouvelle.

Au lendemain des élections présidentielles, je tiens à saluer la forte mobilisation républicaine des Cachanais-es pour faire barrage à l'extrême droite et à son projet qui va à l'encontre de nos valeurs. J'adresse mes sincères remerciements aux services de la ville, aux élu-es, aux assesseur-es et aux bénévoles citoyens ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont permis à la démocratie de s'exprimer durant les élections.

Je me réjouis de vous retrouver prochainement aux différents rendez-vous de notre ville à l'image de la fête de la nature ou du festival de la robotique. Je sais combien ces moments de convivialité et de partage sont attendus par toutes et tous.

Bien fidèlement,

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan

JOUR DE LA TERRE

Le 23 avril, les associations locales et la Ville se sont mobilisées pour le Jour de la terre dans un esprit d'ouverture et de partage avec le public. Plusieurs actions étaient organisées au château Raspail pour sensibiliser les Cachanais-es aux enjeux environnementaux et leur permettre d'agir concrètement au quotidien.



© Auvercier



© Michel Auvercier

POISSONS... EN CHOCOLAT

Fin mars, les enfants n'ont laissé aucune chance aux poissons en papier dissimulés dans les herbes hautes du jardin panoramique. Et pour cause ! Les participant·es ont pu les échanger contre des chocolats. Les familles venues en nombre ont également pu profiter des animations. Cet événement était organisé par le conseil de quartier du Coteau en partenariat avec la Ville.



© Margot Lhermite

CARTON PLEIN POUR U DANCE SCHOOL

Le 9 avril, l'association U Dance School a organisé un concours de danses urbaines au théâtre Jacques Carat. Près d'une centaine de danseur·euses de tout style ont rivalisé d'audace devant une salle comble et conquise par la qualité des performances. L'ensemble des recettes a été reversé à la Ligue nationale contre le cancer.





© Henri Perrot

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DE LA DÉPORTATION

Le 21 avril, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, les élu-es du conseil municipal et le comité d'entente d'anciens combattants ont rendu hommage aux victimes de la déportation devant le monument aux morts. Cette commémoration a pour vocation de rappeler à chacun-e ce drame historique majeur, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

LE VOYAGE ONIRIQUE DE DANIELA QUILICI

Le 21 avril, la démarche artistique de l'artiste franco-vénézuélienne Daniela Quilici a été mise à l'honneur lors du vernissage de son exposition *Flotar*. Ses œuvres laissent émerger des formes organiques et abordent des thèmes tels que la vie, la nature et les quatre éléments : terre, eau, air et feu. À découvrir jusqu'au 6 juillet à la galerie du théâtre Jacques Carat.



© Margot Lhermitte

UN, DEUX, TROIS, SOLEIL !

Le 22 avril, la centrale solaire de l'école La Plaine a été inaugurée en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan ; Yann Wehring, vice-président du Conseil régional Île-de-France ; Sabine Patoux, conseillère départementale et Thomas Le Roux, président de la coopérative citoyenne Sud Paris Soleil ainsi que les membres de l'association. Ce projet participatif et citoyen pour le développement local d'énergie renouvelable est porté par l'association Cachan Soleil composée d'habitant-es.



© Margot Lhermitte



© Michel Aumercier

COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN

La Journée de commémoration du génocide arménien s'est tenue le 23 avril au jardin d'Arménie en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan, des élu-es du conseil municipal et des membres de la Croix Bleue des Arméniens de France.



L'écoquartier de la gare se dévoile

La Ville, la Société du Grand Paris et le jury citoyen ont retenu le projet *Cachan Pluriels* pour l'aménagement de l'écoquartier situé à proximité de la future gare du Grand Paris express. Ce projet, conçu avec et pour les Cachanais-es, se caractérise par des exigences environnementales et sociales fortes.



Un écoquartier pensé avec les Cachanais-es

Le futur écoquartier de la gare, réalisé par et pour les Cachanais-es, s'inscrit pleinement dans l'identité et les valeurs de la Ville. Il est aussi le fruit d'une longue réflexion et concertation menées avec les Cachanais-es.

C'est une étape importante qui vient d'être franchie. Aux termes d'un an de travail et d'une longue concertation avec les habitant-es, la Ville et la Société du Grand Paris, maître d'ouvrage du Grand Paris express, ont désigné le projet *Cachan pluriels* pour la réalisation de l'écoquartier. Ce dernier s'implantera autour de la future gare Arcueil-Cachan qui sera l'une de celles situées sur la ligne 15 sud. Avec quelque 200 kilomètres de lignes de métro autour de Paris, le Grand Paris express va ainsi faciliter les trajets franciliens. Le nouveau métro, dont les mises en service s'échelonnent entre 2024 et 2035, porte également une autre ambition, celle de favoriser l'émergence d'une ville bas-carbone, avec des quartiers de gare qui réuniront habitats, activités commerciales et

économiques, espaces publics, nature et agriculture urbaine. « *C'est tout l'enjeu de l'aménagement du futur écoquartier qui constitue un projet phare pour les habitants* », souligne Hélène de Comarmond, maire de Cachan. Le 15 janvier 2021, la Ville et la Société du Grand Paris ont donc lancé une consultation à l'issue de laquelle quatre équipes ont été retenues. C'est finalement le groupement d'opérateurs et de concepteurs du projet *Cachan pluriels* qui a su le mieux répondre aux ambitions du cahier des charges défini par la Société du Grand Paris, la Ville de Cachan et ses habitant-es. Ce groupement est constitué par les agences d'architecture et de paysage Valode et Pistre, Hamonic et Masson, Derbesse Delplanque, Forall Studio et Atelier Altern.

Le fruit d'une longue concertation

Le choix du projet *Cachan pluriels* est le résultat d'un long processus de co-construction mené avec les habitant-es. L'approbation du schéma d'aménagement du Grand Paris express en 2011, qui prévoit la création d'une gare à Cachan, a été le point de départ d'une réflexion citoyenne et participative qui débute en 2012 avec le conseil de quartier Ouest-Nord. Ce dernier mène une enquête intitulée *Dites-nous la gare que vous souhaitez ?* portant sur les abords de la future gare. Plus de 300 personnes répondent alors au questionnaire. Les résultats donnent lieu à la réalisation d'un cahier de préconisations intitulé *La gare et vous*, transmis à la Société du Grand Paris et à



Perspective de l'écoquartier avec vue sur l'actuel marché couvert.

sa maîtrise d'œuvre. Par la suite, de 2013 à 2015, la Ville organise cinq ateliers ayant pour thèmes la gare, ses abords et les intermodalités. L'année 2016 marque un point d'étape important. La Ville signe la charte ÉcoQuartier qui prévoit 20 engagements auxquels le projet d'aménagement doit répondre en vue de l'obtention du label. C'est aussi

le point de départ d'une large réflexion citoyenne à l'échelle de toute la ville. Plusieurs groupes de travail thématiques sont créés de 2016 à 2019. La synthèse des recommandations exprimées par les habitant-es dans ces espaces de dialogue nourrissent la réalisation du cahier des charges de la consultation qui s'ouvre le 15 janvier 2021 en vue

de désigner l'opérateur en charge de la réalisation du futur écoquartier. Cette démarche de co-construction se poursuit durant la phase de consultation des offres à travers une enquête audiovisuelle, des ateliers et deux réunions publiques. Surtout, et de façon tout à fait inédite, un jury citoyen de 15 personnes est créé le 12 mai 2021. Huit habitant-es volontaires tiré-es au sort par le conseil des enfants et sept représentant-es d'instances consultatives (conseils de quartier, commission accessibilité, association de commerçant-es...) sont désignés. Accompagné par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne (CAUE), ce jury citoyen participe au choix du projet final à hauteur de 10 % de la note globale sur la base de ses propres critères de notation. Si le projet lauréat est aujourd'hui désigné, l'accompagnement du jury citoyen n'est pas terminé puisqu'il va se poursuivre tout au long des étapes d'aménagement de l'écoquartier. La Ville veillera notamment à ce que le projet *Cachan pluriels* réponde en tout point aux attentes exprimées. ■



Les membres du jury citoyen qui ont participé au choix du projet de l'écoquartier. Ils étaient réunis le 13 avril 2022 à l'hôtel de ville aux côtés d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan ; Samuel Besnard, adjoint à la maire en charge du Développement urbain et métropolitain, aux grands projets et aux espaces publics et Camille Vielhescaze, premier adjoint à la maire en charge de la participation citoyenne.



Un écoquartier conçu pour Cachan

Le futur écoquartier se caractérise par des qualités architecturales et environnementales fortes et un espace public animé, agréable et ouvert à toutes et tous. Des orientations exprimées par les habitant-es lors de la phase de concertation.

Les Cachanais-es ont un fort attachement à leur ville et à son histoire. La mixité sociale, la convivialité, les espaces naturels, le patrimoine bâti et architectural constituent des marqueurs forts de son identité. L'arrivée de la nouvelle gare du Grand Paris express et l'émergence d'un nouveau quartier aux abords de celle-ci ne doivent pas bousculer les équilibres en place, la quiétude de ses habitant-es et l'esprit village qui séduit tant de Cachanais-es. C'est pourquoi, la Ville prête une attention toute particulière à la continuité historique, l'intégration paysagère du bâti et la mixité sociale du futur quartier. Innovant sur le plan écologique, l'écoquartier est aussi un nouvel espace de vie animé et ouvert sur l'environnement qui l'entoure.

Intégration architecturale et paysagère

Conformément aux attentes exprimées par les habitant-es durant toute la phase de concertation, l'écoquartier de la gare s'inscrit dans le paysage cachanais avec des vues et des perspectives conservées, des toits habités, des terrasses collectives et des jardins en terrasses. Les espaces protégés des intempéries en rez-de-chaussée de la rue piétonne évoqueront l'aqueduc Médicis. La brique et le bois seront des matériaux présents dans le bâti en cohérence avec l'environnement immédiat de l'écoquartier. La diversité des hauteurs de construction et tous ces jardins suspendus participeront également à l'aération du quartier, en créant un lien végétal avec le jardin Simonnin, véritable îlot de fraîcheur. La composition urbaine et le traitement

des espaces publics reposeront notamment sur un retrait des rez-de-chaussée d'immeubles, qui ménage en pied d'îlot des espaces de transition protégés entre le domaine public et la sphère privée. Enfin, l'écoquartier se caractérisera par une abondance de plantations. Cette présence du végétal est une volonté forte de la Ville qui a fait du fleurissement et de l'embellissement de ses espaces publics un enjeu fort du cadre de vie cachanais.

Une exigence environnementale forte

La question environnementale était un point d'attention exprimé tout au long des échanges avec les habitant-es. La Ville et le maître d'ouvrage du futur métro se sont donc fixés des objectifs particulièrement élevés pour lutter contre le changement



Perspective de l'écoquartier avec la nouvelle gare.

climatique : faible consommation énergétique, construction en matériaux biosourcés, recours aux énergies renouvelables ou encore végétalisation pour créer des îlots de fraîcheur. Les bâtiments de l'écoquartier répondront ainsi aux normes les plus ambitieuses. Ils se caractériseront par des procédés constructifs vertueux en termes environnementaux, certifiés bas carbone et à énergie positive, et systématiquement réversibles. Les composants des bâtiments pourront être démontés, réutilisés ou déconstruits, recyclés ou biodégradés. L'îlot au

dessus de la gare et son parking seront conçus de façon à anticiper et faciliter d'éventuels changements dans les futurs usages. De même, les logements, les espaces tertiaires et les commerces seront écoconstruits et labellisés haute performance énergétique. Par ailleurs, des dispositifs innovants dédiés au confort et à la santé des habitant-es permettront d'assurer des ambiances phoniques, thermiques et lumineuses. Pour atteindre ces niveaux de performance, le groupement lauréat s'engage à recourir à plus de 6 000 mètres cubes de bois ainsi que

800 tonnes de matériaux biosourcés et géosourcés, assurant une empreinte carbone faible. L'usage du béton sera limité aux infrastructures et aux soubassements des bâtiments et il sera fait un large usage du réemploi des matériaux. Enfin, une véritable gestion de la mobilité à l'échelle du piéton sera assurée.

Mixité, proximité et convivialité

Habiter le futur écoquartier de Cachan, c'est habiter un lieu de vie complet et imbriqué. Des commerces et des restaurants seront implantés en pied d'immeuble. Par ailleurs le projet lauréat propose une conception urbaine favorisant de nouveaux usages autour de la mise à disposition d'espaces partagés capables d'animer une nouvelle vie de quartier. Il prévoit ainsi la création d'un tiers-lieu, des bureaux sur-mesure, des espaces de coworking et des terrasses accessibles et végétalisées. Le projet comprend également un hôtel avec des espaces partagés et un toit-terrace pour les Cachanais-es. Ces espaces, flexibles et adaptés aux nouveaux besoins, favoriseront les échanges entre les différentes professions qui les occupent mais aussi avec les habitant-es. Cette mixité des usages permettra de se retrouver à toute



Le jury Ville était présidé par Hélène de Comarmond, maire de Cachan ; Julien Jabouin, adjoint à la maire en charge de la Transition écologique, au défi climatique, à la nature en ville et aux déchets ; Samuel Besnard, adjoint à la maire, en charge du Développement urbain et métropolitain, aux grands projets et aux espaces publics ; Bernard Cathelain, membre du directoire de la Société du Grand Paris ; Julien Peyron, directeur exécutif des gares et de la ville de la Société du Grand Paris ; Clara Einbinder, responsable des opérations immobilières de la Société du Grand Paris



heure de la journée et de la semaine. L'écoquartier doit également se réaliser en parfaite cohérence avec les valeurs cachanaises : le lien et la mixité sociale, le vivre-ensemble ainsi que l'esprit de village réinterprété au 21^e siècle. Parmi les logements proposés aux habitant·es, 30 % d'entre eux seront des logements sociaux et 5 % seront dédiés à l'accession sociale à la propriété. L'enjeu pour la Ville est de créer les conditions d'un parcours résidentiel complet pour les Cachanais·es et de favoriser la mixité sociale. ■

Paroles à...

Hélène de Comarmond, maire de Cachan



© Margot L'Hermite

« L'arrivée de la ligne 15 Sud à Cachan est une occasion de poursuivre l'histoire de la ville, avec et pour les habitants. C'est une opportunité historique de réaliser un écoquartier qui accueillera des logements pour les habitants de la commune, des activités économiques et des commerces. L'exigence écologique et sociale qui anime l'équipe municipale a contribué au dessin d'un futur quartier mixte, vivant et ouvert à toutes et tous. Après des années d'engagement en faveur de l'arrivée de la ligne 15 à Cachan, initiée par Jean-Yves Le Bouillonnet, ancien député et maire honoraire de Cachan, nous rentrons dans une nouvelle étape pour Cachan. L'aménagement de cet écoquartier autour de la future gare du Grand Paris express proposera, à termes, une offre de mobilité et de services renforcés. Les habitants ont été acteurs du choix du projet lauréat. Ils poursuivront leur participation tout au long de l'avancée du projet. »

Bernard Cathelain,

membre du directoire de la Société du Grand Paris



© Société du Grand Paris

« Ce projet d'écoquartier est à la hauteur des ambitions que nous nous fixons pour les quartiers de gares du Grand Paris express. Les projets qui seront développés contribueront à l'émergence d'une ville plus durable et agréable à vivre pour répondre aux aspirations de vie de franciliens. Au total, sur l'ensemble des 68 quartiers de gare du Grand Paris express, nous participons à la réalisation de près d'une centaine de projets en concertation avec les collectivités territoriales et les aménageurs de la région. À ce titre, la Ville de Cachan et la Société du Grand Paris ont noué une relation partenariale inédite pour la réalisation de ce futur écoquartier. Depuis près de trois ans, nous avons travaillé de concert à la rédaction du cahier des charges de la consultation. Nous avons fait appel à de nombreux prestataires ainsi qu'à l'expertise des habitants de Cachan pour établir la programmation du quartier et le niveau des exigences attendu. C'est un partenariat au service des habitants, des usagers d'aujourd'hui et de demain, qui a permis de choisir ce projet. »

RENDEZ-VOUS

Rencontre avec les acteurs de l'écoquartier

Le **jeudi 19 mai dès 19h** au marché de Cachan, la Ville vous donne rendez-vous pour découvrir le projet lauréat *Cachan pluriels*. Cette rencontre est ouverte à toutes et tous.

L'ÉCOQUARTIER EN CHIFFRES

- **30 500** mètres carrés de surface de plancher
- **30 %** de logements sociaux (dont 5 % d'accession sociale à la propriété)
- **12 000** mètres carrés consacrés à des espaces tertiaires
- **6 000** mètres cubes de bois
- **1 900** mètres carrés dédiés aux commerces de proximité et aux services
- **800** tonnes de matériaux biosourcés

PIÈCES D'IDENTITÉ

Anticipez vos démarches



Les délais de prise de rendez-vous pour renouveler un passeport ou une carte d'identité sont allongés. En cause, le temps d'instruction plus long en préfecture, la reprise des voyages internationaux ainsi que l'expiration des cartes nationales d'identité et passeports biométriques délivrés en grand nombre à la fin des années 2000. La Ville propose chaque semaine de nouveaux créneaux qui se révèlent très rapidement réservés. Aussi, elle invite les Cachanais-es à vérifier régulièrement l'ajout de nouvelles disponibilités sur ville-cachan.fr, rubrique "espace citoyen". Celles et ceux qui prennent plusieurs rendez-vous, parfois dans plusieurs mairies, doivent annuler les créneaux mis en option lorsqu'une date a été confirmée par l'administration.

+ Plus d'infos :

Service Relation citoyen au
01 49 69 69 49

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Devenir assesseur-e

Dans le cadre des élections législatives **dimanches 12 et 19 juin 2022**, devenez assesseur-e bénévole.

Pour cela, il suffit d'être majeur-e et inscrit-e sur les listes électorales à Cachan ou dans le Val-de-Marne.

Si vous êtes intéressé-e, remplissez le formulaire en ligne sur www.ville-cachan.fr. Pour rappel, le rôle de l'assesseur-e est de participer, aux côtés du ou de la président-e du bureau de vote, au bon déroulement des opérations électorales.

+ Plus d'infos :

Formulaire d'inscription sur ville-cachan.fr > rubrique "Zoom sur..." accessible sur la page d'accueil.

Hélène de Comarmond, maire de Cachan, et les membres du collectif Les filles de la Tech lors du forum des métiers de demain qui s'est tenu le 18 mars dernier à l'école aivancity.



INITIATIVE CITOYENNE

Les filles de la Tech montrent la voie

Les jeunes filles aspirent à travailler dans les secteurs de l'électronique, de l'informatique ou de l'aéronautique mais s'y refusent... C'est pour mieux les accompagner et ouvrir le champ des possibles que le collectif Les filles de la Tech s'est créé.

Les filles de la Tech est un collectif d'une dizaine de femmes qui ont pour point commun d'exercer des postes à responsabilité dans des secteurs très largement occupés par les hommes : numérique, informatique, télécommunication, électricité ou encore électronique. « Notre volonté est de bousculer les idées reçues, d'encourager et d'accompagner les jeunes filles qui n'osent pas investir ces secteurs », indique Marie-Line Alberi Morel, l'une des membres du collectif, chercheuse en télécommunication et représentante de la Fédération des conseils des parents d'élèves à Cachan.

Dépasser le poids des stéréotypes

Au forum des métiers de demain, qui s'est tenu en mars dernier à l'école aivancity, le collectif a pu mesurer à quel point certaines jeunes filles s'interdisent de poursuivre des études en lien avec les métiers qui les attirent. « Il y a un manque d'information certes, mais il y a aussi l'influence de la société, de la famille et des médias dans la construction de stéréotypes qui engendrent les comportements d'autocensure », souligne Marie-Line. Une observation qui corrobore les résultats de l'enquête menée en 2021 par l'école informatique Epitech et l'institut de sondage Ipsos. En effet, 33 % des filles qui souhaitent évoluer dans les métiers du numérique

sont encouragées par leurs parents, contre 61 % des garçons. Et pour deux tiers des lycéennes intéressées par les domaines de l'informatique et du numérique, seulement 37 % envisagent d'intégrer une école d'ingénieur-e.

Des modèles inspirants

La réussite des femmes dans les secteurs où elles sont peu présentes doit être valorisée. « À mes débuts, il y a 25 ans, il m'a manqué ces modèles sur lesquels je pouvais m'identifier, précise Marie-Line Alberi Morel. Aujourd'hui, c'est différent. Des entreprises ont mis en place une politique d'égalité avec les hommes permettant aux femmes d'être reconnues dans leurs professions. » À l'image d'Aurélie Jean, physicienne et entrepreneuse française spécialisée dans les algorithmes de prédiction, les figures féminines de réussite dans ces secteurs émergent un peu partout. C'est dans cette optique que les membres du collectif souhaitent apporter leurs expériences aux jeunes cachanaises et c'est aussi dans cette perspective que le forum des métiers, porté par des parents bénévoles issus d'horizons divers, peut y aider. ■

+ Plus d'infos :

collectif-filles-danslatech@gmail.com

Agir pour l'inclusion numérique

La Ville accompagne les personnes les moins familiarisées à l'usage des nouvelles technologies lors de formations assurées dans les centres socioculturels ou le Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLA).



Les centres socioculturels accompagnent les personnes les moins familiarisées à l'usage des nouvelles technologies.

Les procédures administratives peuvent désormais être effectuées en quelques clics sur Internet. Si cela représente un gain de temps pour beaucoup, le recours systématique aux outils numériques a pour conséquence d'isoler certains publics.

Déploiement du pass numérique

Suite à un appel à manifestation d'intérêt, la Ville de Cachan a été retenue par la Métropole du Grand Paris comme territoire d'expérimentation pour le déploiement du pass numérique en 2021. Ce dispositif vise à lutter contre l'illectronisme en facilitant l'acquisition de compétences de base. Il prend la forme d'un carnet de dix chèques d'une valeur de dix euros chacun sur le modèle des tickets-restaurants. Ces chèques sont utilisables dans les trois centres socioculturels et au Comité local pour le logement autonome des jeunes. L'offre concerne prioritairement les adultes non diplômés, les demandeur-euses d'emploi, les personnes isolées, les personnes allophones et les bénéficiaires de minima sociaux. « Après un an de mise en service, c'est un succès ! À Cachan, plus de 200 personnes aux

profils très divers ont pu être accompagnées », souligne Emmanuelle Mazuet, conseillère municipale déléguée à l'Accessibilité et à la proximité des services publics.

Acquérir des compétences de base

La remise d'un pass numérique n'est pas automatique. Les services municipaux et les partenaires associatifs identifient les publics les plus éloignés des enjeux du numérique puis les orientent, avec leur accord, vers les centres socioculturels ou le Comité local pour le logement autonome des jeunes. Après avoir évalué leurs besoins, ces structures assurent les formations des bénéficiaires dans le cadre d'ateliers individuels ou collectifs. « Avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels, associatifs et privés, Cachan entend poursuivre son engagement pour s'ancrer dans une transition numérique synonyme d'autonomie, de cohésion et d'inclusion sociale, professionnelle et citoyenne, pour toutes et tous », conclut Caroline Carlier, maire adjointe aux Services publics et à la modernisation de l'action publique. ■

PARTICIPATION CITOYENNE Conseils de quartier



Le conseil de quartier du centre-ville se tiendra **mercredi 11 mai à 20h** à la Maison Cousté (19 rue Cousté) et celui du Coteau à l'école du Coteau (36 rue des Vignes) **lundi 23 mai à 20h**. Vous souhaitez participer, proposer un sujet ou un projet pour votre quartier ? Contactez votre conseil de quartier.

+ Plus d'infos :

> Conseil de quartier du Coteau : cdq.coteau@gmail.com ;
conseil de quartier du centre-ville : animationcqcachancentre@gmail.com

JEUNESSE

Séjour linguistique

Le service jeunesse et le Comité des relations internationales et de jumelages organisent un séjour international **du 8 au 17 août** à Wolfenbüttel (Allemagne). 60 jeunes de 14 à 17 ans et de différentes nationalités (allemande, galoise, polonaise, française) se retrouveront. Au programme : activités sportives, visites culturelles, soirées thématiques... Un bon niveau d'anglais est nécessaire car les échanges s'effectueront dans cette langue.

+ Plus d'infos :

> Service jeunesse : 06 18 24 40 41

AMÉNAGEMENT

La Fontaine Gallieni

Dans le cadre des travaux des abords de l'hôtel de ville et de la création de la nouvelle entrée du parc Raspail, la Ville va déplacer la fontaine Gallieni à quelques mètres de son implantation actuelle. À cette occasion, les pierres de l'édifice vont faire l'objet d'une rénovation complète tout comme le système de fontainerie. La fontaine sera démontée en mai, puis réinstallée sur le nouvel emplacement fin juin.

CONCOURS**Balcons et jardins fleuris**

Avec l'arrivée des beaux jours, votre envie de jardiner est plus forte que tout ? Bonne nouvelle, l'inscription au concours 2022 des

balcons et jardins fleuris est ouvert **du 21 mai au 21 juin !**

Le thème retenu cette année est la biodiversité comestible. Pour participer, il est nécessaire de renseigner un formulaire en ligne sur www.ville-cachan.fr ou de déposer ce même formulaire, imprimable ou disponible dans les principaux équipements publics, dans l'urne mise à disposition à l'hôtel de ville. Le document peut également être scanné et envoyé par mail au service développement durable : developpement-durable@ville-cachan.fr. Le jury évaluera les propositions de chaque participant-e entre fin juin et début juillet. La remise des prix et des lots se déroulera à la rentrée, lors de la fête des vendanges.

+ Plus d'infos :

> Concours balcons et jardins fleuris, inscription du 21 mai au 21 juin. Information : 01 49 69 61 82 ou 01 49 69 61 74.

INITIATIVE CITOYENNE**Permis de végétaliser**

Le permis de végétaliser, projet retenu dans le cadre du budget participatif 2019, permet à chacun-e de jardiner dans l'espace public par la plantation florale ou potagère. Les personnes intéressées doivent remplir un formulaire sur le site Internet qui précise leur démarche (lieu, type de végétalisation, choix des végétaux...). Les services de la Ville évaluent la faisabilité du projet avant la délivrance officielle du permis et du kit à végétaliser comprenant terreau et plantes.

+ Plus d'infos :

> Formulaire sur ville-cachan.fr, rubrique Cachan pratique > propreté et environnement.



ENVIRONNEMENT

La fête de la nature en 2021.

Cachan fête la nature

La fête de la nature se tiendra les samedi 21 et dimanche 22 mai de 10h à 19h au parc Raspail. Des animations pédagogiques, des ateliers de sensibilisation, la visite des serres municipales et un marché gourmand rythmeront ces deux jours.

La fête de la nature est un événement attendu des Cachanais-es. « *Au-delà de l'aspect festif, l'objectif est d'améliorer nos connaissances sur les enjeux environnementaux et d'encourager une évolution des comportements à travers des messages simples* », indique Julien Jabouin, maire adjoint chargé de la Transition écologique, du défi climatique, de la nature et des déchets.

Animations ludiques et pédagogiques

L'événement réunira une dizaine de stands animés par les services municipaux et les associations locales à l'image du collectif Carnouplanète, l'association La Bouilloire, L'Accorderie ou encore Les butineurs du Val-de-Bièvre. Au programme : jeu de piste pour identifier les essences d'arbres du parc, fresque de la biodiversité, exposition d'animaux de basse-cour, techniques de jardinage, reconnaissance des plantes sauvages comestibles, conférence sur l'activité apicole ou encore initiation aux principes de la permaculture. Sur le stand de la Maison de l'environnement, le public aura la possibilité de s'informer sur la valorisation des bio-déchets à travers la présentation de broyeurs, composteurs et lombricomposteurs. Enfin, l'entreprise

TontandCo proposera une animation sur l'éco-pâturage au jardin Simonnin, à côté du parc Raspail.

Marché artisanal et serres municipales

Tous les goûts sont dans la nature... C'est en tout cas la promesse du marché artisanal installé au parc Raspail durant ces deux jours. Chacun-e pourra découvrir des produits bio, des créations dont certaines cachanaises, des plantes et des fleurs de pépiniéristes et horticulteurs, sans oublier les produits de la ferme, à déguster sur place ou à emporter. En marge du parc Raspail, la Ville ouvrira les portes de ses serres **samedi 21 mai de 10h à 12h30 et de 14h à 17h**. Les 1 200 mètres carrés d'installation permettent la production annuelle de plus de 80 000 plants divers ! Enfin, l'extension du square René-Louis Lafforgue sur le thème du verger urbain sera inaugurée **le samedi 21 mai à 11h**. ■

+ Plus d'infos :

> Fête de la nature, samedi 21 et dimanche 22 mai. Détails de la programmation sur www.ville-cachan.fr



TEMPS FORT

Festival de robotique de Cachan

La 8^e édition du Festival de robotique fait son grand retour à Cachan. Un événement pour mieux appréhender les évolutions techniques qui nous entourent.

Le festival s'ouvrira par une grande journée découverte **samedi 4 juin**. Sur l'esplanade de la salle du marché, située en plein cœur du quartier de la Plaine, le public pourra s'initier à la fabrication de robots et à la programmation, quel que soit son niveau. Un spectacle musical déjanté, *Le grand 49,9*, sera également proposé par la Compagnie Le Piston Errant. Rock, machines et effets spéciaux en tout genre devraient ravir le plus grand nombre !

Un espace d'exposition

Un espace d'exposition sera installé au gymnase Jesse Owens, 25 avenue de l'Europe. **Du samedi 11 au dimanche 12 juin**, les Cachanais-es pourront découvrir différents types de robots, s'initier à la programmation ou encore comprendre le fonctionnement de l'intelligence artificielle. Quatre compétitions sont aussi prévues tout au long de ces deux jours. La coupe de France des instituts universitaires de technologie, spécialité génie électrique et informatique industrielle (GEII), mettra aux prises des équipes d'étudiants venus des quatre coins de la France. Des robots autonomes s'affronteront dans de véritables matchs technologiques. Les nerfs des candidats seront également mis à rude épreuve lors de la course de

voitures autonomes organisée par l'École normale supérieure Paris-Saclay ou lors de l'hackathon CRASH où chaque participant-e devra programmer une machine capable d'agir le plus efficacement. Enfin, le concours européen Eurobot Junior, initié par Planète sciences, mettra à l'honneur l'imagination technique et les savoir-faire de passionnés réunis autour d'un projet commun en robotique.

Conférences et tables rondes

Des conférences se tiendront à l'espace d'exposition tout au long de la journée **du samedi 11 juin** sur le thème de l'intelligence artificielle. Les établissements d'enseignement supérieur, récemment installés sur le campus de Cachan, s'associent également au festival et organisent des tables rondes au sein de leur établissement. **Mercredi 8 juin**, l'école avancée, spécialisée en intelligence artificielle et data, ouvrira la réflexion sur le calcul haute performance. De même, l'école d'ingénieurs EPF proposera une table ronde le **10 juin** sur le thème de l'usine du futur à destination des entreprises du secteur. ■

+ Plus d'infos :

> www.festivalrobotiquecachan.fr

COMMÉMORATION

Victoire du 8 mai 1945



Hélène de Comarmond, maire de Cachan, le conseil municipal, le Comité d'entente des anciens combattants et les associations d'anciens combattants invitent les Cachanais-es à la cérémonie organisée **dimanche 8 mai 2022** pour commémorer le 77^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 des forces alliées sur l'Allemagne nazie. Le rassemblement du cortège aura lieu à 10h45, square de la Libération, et la cérémonie avec dépôt de gerbes à 11 heures devant le monument aux morts.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE Pass' Rénov habitat



Un projet de rénovation énergétique de votre maison ? Pass' Rénov habitat, dispositif initié par la Métropole du Grand Paris, vous propose un accompagnement sur le plan technique et financier. Il vous met également en lien avec des professionnels de qualité ayant des certifications RGE (reconnu garant de l'environnement), obligatoires pour l'obtention des aides de l'État. La plateforme Pass' Rénov habitat assure le rôle de tiers de confiance gratuit, neutre et indépendant.

+ Plus d'infos :

> Inscription sur grandparis-passrenohabitat.fr

ATHLÉTISME

Championnats départementaux



Le club d'athlétisme de Cachan organise les championnats départementaux d'athlétisme (catégorie minimes). Ils se dérouleront **jeudi 26 mai à 9h30** au stade Léo Lagrange et sont qualificatifs pour les championnats de France. Toutes les épreuves d'athlétisme seront réunies : courses de vitesse, haies, demi-fond et fond ; sauts à la perche, en hauteur, en longueur et triple saut ; lancers et marche.

BIEN-ÊTRE

Activités physiques gratuites

Dans le cadre de son dispositif Sport santé bien-être qui vise à lutter contre la sédentarité, la Ville organise des activités physiques gratuites pour les familles et les seniors. Les prochaines sessions auront lieu **dimanches 8 et 22 mai de 9h à 12h** sur la piste d'athlétisme du stade Léo Lagrange. Au programme : renforcement musculaire, parcours sportif et cardio-training.

+ Plus d'infos :
service des sports
au 01 49 60 61 06

HANDBALL

Rencontre amicale

Le club de handball de Cachan organise un match amical avec les joueur-euses de la ville de Lehre, située en Allemagne. L'événement se déroulera **samedi 28 mai de 14h à 18h** au gymnase Victor Hugo, 2 rue Marie-et-Pierre-Curie.



SPORT

Club de taekwondo : la philosophie du tatami



Depuis sa création, le club cachanais de taekwondo séduit de nombreux sportif-ves cachanais-es. Plaisir, discipline et recherche de bien-être s'expriment ainsi librement au dojo du complexe sportif Léo Lagrange.

« **H**ajime ! » Les membres du club de taekwondo de Cachan (CTKD) connaissent bien cette expression clamée avec force à chaque début de séance. Art martial dérivé du karaté, dont le nom signifie littéralement *la voie des pieds et des poings*, le taekwondo est un sport complet basé sur une combinaison rapide de mouvements des jambes et des bras.

Une philosophie avant tout

Depuis 20 ans, le club cachanais enseigne cette discipline d'auto-défense et d'accomplissement spirituel fondé sur cinq valeurs fondamentales que sont la courtoisie, l'intégrité, la persévérance, le contrôle de soi et le courage. « Le CTKD de Cachan accueille 160 adhérents âgés de 18 mois à 80 ans, indique l'entraîneur du club, Thierno Kote. Au-delà des

bénéfices physiques, la pratique du taekwondo améliore la concentration, renforce la confiance et améliore l'état de bien-être corporel et mental. Le CTKD est aussi une grande famille. Tout le monde se connaît. Il y a beaucoup d'entraide entre nos adhérents. C'est pourquoi, contrairement à la plupart des clubs, les non-gradés s'entraînent ici avec les gradés ». Si le club s'est peu à peu retiré des compétitions au profit de la pratique en amateur, il a néanmoins contribué, au cours de sa longue histoire, à former des sportif-ves de haut niveau à l'image du champion de France M'bar N'diaye (voir encadré), licencié au CTKD de Cachan de 2002 à 2008. ■

+ Plus d'infos :
Club de taekwondo de Cachan
Tél. : 06 04 65 38 41 ou 07 77 95 39 63.

ZOOM SUR...

Un nouveau titre pour M'bar N'diaye

Le 14 mars dernier, au palais des sports de Gerland, à Lyon, le Cachanais M'bar N'diaye a décroché un sixième titre de champion de France de taekwondo. Membre de l'équipe de France, vice-champion d'Europe en 2014 et champion du monde militaire en 2015, M'bar a remporté la septième place aux Jeux Olympiques d'été de Rio en 2016.





VIE ASSOCIATIVE

Ola rock, l'énergie de la danse

Samedi 21 mai, Ola rock accueille au gymnase Jesse Owens l'une des étapes du challenge du Val-de-Marne dédié aux danses rock et associées. Une centaine de compétiteur-rices venu-es de toute l'Île-de-France est attendue.

Après deux années difficiles en raison de la crise sanitaire, Ola rock a repris ses activités. Fondé au début des années 1990, le club assure toute l'année des cours hebdomadaires et des stages de rock'n swing (rock'n roll, rock acrobatique, west coast swing), zumba, country, line dance, kizomba, danse de salon, danse sportive et danses latines (salsa, bachata, reggaeton).

L'incontournable bal du dimanche

« Ola rock compte environ 80 adhérents, débutants ou confirmés, âgés de 14 à 65 ans. Le club se distingue par la qualité de sa formation et l'ambiance chaleureuse qui y règne, précise Khaoula, sa présidente et fondatrice. Nous avons la chance d'avoir des professeurs très investis parmi lesquels Samuel Texier qui enseigne la danse de salon ». Plusieurs fois finaliste des championnats de France, Samuel a participé l'an dernier à la onzième édition de l'émission *Danse avec les stars* sur TF1, en duo avec la célèbre chanteuse Wejdene. « Nous organisons également des événements festifs propices aux échanges entre les danseurs à l'image de notre traditionnel bal du dimanche qui rassemble tous les mois, à la salle du marché, des dizaines de danseurs de Cachan et des communes voisines. »

Bien présent en compétition

Affiliée à la Fédération française de danse, l'association participe à des rencontres interclubs et à différentes compétitions. Les couples de danseur-euses cachanais-es se sont ainsi illustrés lors du 19^e challenge de danse du Val-de-Marne, une compétition amicale qui se tenait le 2 avril dernier à Vincennes. Romain Roussel et Mélanie Chabanis ont accédé à la première marche du podium dans la catégorie rock au sol débutant, tandis que Jean-Baptiste Doubez et Priscillia Previtero ont décroché la troisième place dans la catégorie rock acrobatique débutant. Ces belles performances témoignent du dynamisme du club qui accueillera la prochaine étape du challenge départemental **samedi 21 mai de 13h à 19h** au gymnase Jesse Owens. Plus d'une centaine de danseur-euses viendront se mesurer lors de cet événement à ne manquer sous aucun prétexte ! ■

+ Plus d'infos :

19^e challenge du Val-de-Marne, samedi 21 mai de 13h à 19h, gymnase Jesse Owens, 61 avenue du président Wilson. Contact : 06 64 98 97 82.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Coquelicoop, choix responsable



Consommer différemment, de façon responsable, tout en étant impliqué dans un projet coopératif et participatif, c'est possible. Des Cachanais-es ont déjà franchi le pas en rejoignant Coquelicoop, une épicerie située à Fresnes qui réunit près de 300 membres à ce jour. « *Coquelicoop* permet aux citoyens d'être acteurs de leur consommation mais aussi de l'activité de l'épicerie. Suivant leurs moyens, ils doivent prendre quatre à dix parts à dix euros au sein de la coopérative qu'ils récupéreront en cas de départ », indique Thomas Kekenbosch, conseiller municipal délégué à l'Économie populaire et à l'économie sociale et solidaire. Conformément à la charte et au règlement, les coopérateur-rices ont chacun-e une voix dans les prises de décisions et sont impliqué-es dans le fonctionnement opérationnel de l'épicerie. « *Le magasin, ouvert du lundi au samedi, est avant tout réservé aux coopérateurs* », souligne Isabelle Gaubert, présidente de l'association Les Amis de Coquelicoop. Les produits sont vendus avec une marge de 23 % par rapport au prix d'achat auprès des producteur-rices afin de financer l'exploitation. Coquelicoop propose des visites sans inscription pour découvrir le magasin. Elles sont effectuées avec un-e coopérateur-riche **les samedis entre 11h et 14h**. Enfin, des ateliers de démonstration de produits artisanaux ou que l'on peut confectionner soi-même sont organisés régulièrement.

+ Plus d'infos :

Coquelicoop, 43 rue Émile-Zola à Fresnes. www.coquelicoop.fr

INITIATIVE CITOYENNE**Léo à vélo...**

Pour soutenir les jeunes en situation de décrochage scolaire, Léo Perrin va parcourir 837 km à vélo, de Marseille à Cachan. Son périple prévoit une arrivée festive au foyer de Cachan **samedi 7 mai à 16h**. Ce défi sportif est à l'image de son parcours qu'il a construit avec persévérance. Sportif de haut niveau en krav maga, Léo Perrin enseigne la sécurité et la sûreté pour le baccalauréat et le BTS "Métiers de la sécurité" au sein du lycée. Il apporte également son expérience dans des missions de conseil en tant que consultant.

ANIMATION**Contes en pyjama**

Samedi 14 mai à 10h30, la bibliothèque de La Plaine invite les enfants et leurs parents dans l'univers merveilleux des contes. Des belles histoires, d'ici et d'ailleurs, pour rêver. Pyjama conseillé, doudous acceptés et coussins appréciés !

+ Plus d'infos :

Contes en pyjama,
1 allée Pierre-de-Montreuil.
Dès 6 ans sur réservation.
Tél. : 01 45 47 33 79

PARENTALITÉ**Paroles de parents**

Samedi 14 mai à 19h30, la bibliothèque centrale invite les parents à échanger sur les sujets qui les questionnent : grossesse, scolarité, divorce, handicap... Un rendez-vous convivial où l'écoute mutuelle et la convivialité sont de mise. À cette occasion, une sélection d'ouvrages sera proposée pour approfondir les thèmes abordés.

+ Plus d'infos :

Bibliothèque centrale,
11 rue Camille-Desmoulins.
Entrée libre.
Tél. : 01 49 69 61 60



EXPOSITION

Olivier Marty : respirations paysagères

Du 16 mai au 6 juillet, l'artiste Olivier Marty, premier prix de la biennale d'art contemporain 2021 à Cachan, expose ses œuvres à l'Orangerie. Le paysage, qui est sa source d'inspiration, est au cœur de son travail artistique.

La peinture d'Olivier Marty est marquée par sa pratique initiale de paysagiste concepteur. Diplômé de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, le parcours et le voyage font naturellement partie de son expérience artistique. Observateur du réel, il restitue les détails des territoires qu'il arpente en France ou à l'étranger et rend compte également de l'évolution de certains sites. Mais dans les œuvres d'Olivier Marty, l'impulsion naturaliste initiale s'efface très vite pour laisser libre cours à des évocations picturales libres et abstraites.

Inspirations paysagères

L'artiste parcourt régulièrement des lieux de toutes sortes, en France et à l'étranger, pour y trouver l'inspiration : villes, campagnes, forêts, banlieues, sites ou friches industrielles... Il élabore à chaque fois une démarche d'arpentage, de collecte et de rencontres. L'expérience physique a une grande importance. Une fois sur place, Olivier Marty procède à une observation fine de l'existant et retranscrit ses sensations au moyen de croquis très nombreux et réalisés rapidement, de photographies ou encore de vidéos. Les lignes et les formes sont alors comme des signes restituant les éléments naturels. Les

dérives imaginaires sont possibles. Le geste ralentit alors pour être plus précis ou, au contraire, accélère jusqu'à trouver une épure radicale. Les vidéos jouent un contrepoint plus réaliste, avec la collaboration de musiciens complices.

Bords et débords

Olivier Marty cherche en priorité à faire exister une sensation d'espace par le recours à des assemblages, un retrait de la couleur au profit du blanc ou, à l'inverse, par des accumulations d'interventions colorées jusqu'à saturation de la surface. Toutefois, une tension entre le plein et le vide demeure toujours chez cet artiste dont les réalisations s'amuse avec les bords pour faire deviner des hors-champ qui jouent sur la perception de la scène. Chaque tableau voit ainsi son format pris à parti, ses contours défaits, débordé par des effets d'all over qui prolongent l'espace au-delà du cadre. Autant de respirations qui, au final, renvoient à celles des paysages initialement parcourus. ■

+ Plus d'infos :

> Exposition Olivier Marty du 16 mai au 6 juillet à l'Orangerie, 15 rue Gallieni.
nissage le mercredi 18 mai à 19h.



CULTURE

Les rendez-vous du théâtre Jacques Carat

En mai, la danse, la musique et le théâtre se donnent la réplique sur les planches du théâtre Jacques Carat.

Humans

Entre performance acrobatique et danse, *Humans* renouvelle l'univers du cirque, portant la discipline à un rare degré d'inventivité et de virtuosité. Les dix circasziens de la compagnie Circa, référence du cirque contemporain mondial, enchaînent les prouesses et engagent toutes leurs forces dans le combat.

> Mercredi 11 mai à 20h30, salle Michel Bouquet. Dès 7 ans.

Soirée HTC

Fruit de diverses rencontres entre des acteurs de la culture hip-hop, la soirée HTC puise son inspiration dans les block parties, ces fêtes de rues apparues dans les années 70 à New York. Battle et scènes ouvertes permettront aux spectateur·rices de chanter et danser sur le plateau du théâtre.

> Samedi 14 mai à 20h30, salle Claude Charasse. Dès 11 ans.

Piano partagé

Les œuvres de compositeurs à quatre, six ou huit mains... Au programme : *les danses slaves* de Dvorák et *Les danses hongroises* de Johannes Brahms, *Romance et valse* de Sergueï Rachmaninov et *Le voleur d'étoiles* de Roger Boutry. Enfin, *Octo-Paganini* d'Andrew Pegg et *Le Grand galop* d'Albert

Lavignac seront proposés à huit mains pour le plus grand plaisir des mélomanes.

> Dimanche 15 mai à 11h, salle Claude Charasse.

Arlequin poli par l'amour

Cette courte pièce est un hymne à la jeunesse, à ses espoirs et à ses désenchantements. Marivaux célèbre la vitalité, les maladresses et l'insolence de celles et ceux qui s'éveillent à la conscience du monde. Guirlandes lumineuses, masques blancs, pluies de cotillons et bouquets de ballons forment le cadre féérique de cette joute passionnelle.

> Jeudi 19 mai à 20h30, salle Michel Bouquet. En audiodescription. Dès 11 ans.

En attendant le grand soir

Un clown-DJ, six acrobates et deux danseurs défient l'équilibre à travers des figures acrobatiques spectaculaires. Entre tango, rock, valses et jazz, la frontière entre la danse et le cirque s'efface. Le spectacle s'inspire des danses populaires et propose une écriture chorégraphique qui s'appuie sur les techniques des danses comme outil de démesure.

> Samedi 21 mai à 20h30, salle Claude Charasse. Dès 8 ans. ■

VIVA L'OPÉRA !

Anna Bolena



Dans le cadre de son cycle Viva l'opéra ! le cinéma La Pléiade rediffuse *Anna Bolena* de Gaetano Donizetti **jeudi 12 mai à 19h30**. Cet opus consacré aux reines Tudor est une tragédie lyrique en deux actes.

+ Plus d'infos :

> Cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin-de-Méricourt.
Tél. : 01 46 65 13 58

CONFÉRENCE

Berlin, une capitale ressuscitée

Dans le cadre des conférences des ateliers du Val-de-Bièvre, Vincent Raedecker, professeur de lettres, propose une plongée historique retraçant les grandes étapes de la reconstruction de la capitale allemande à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. La conférence se déroulera **samedi 14 mai à 15h** à la bibliothèque centrale.

+ Plus d'infos :

> Bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins. Entrée libre.
Tél. : 01 49 69 61 60

HOMMAGE

Adieu Michel Bouquet

Michel Bouquet est décédé le 13 avril dernier à l'âge de 96 ans. L'immense acteur, proche de l'ancien maire Jacques Carat, s'est produit de nombreuses fois au théâtre, notamment lors de son inauguration en 1988. Preuve de l'attachement que lui voue la Ville, la salle principale porte son nom depuis la rénovation de l'équipement en 2017.

Des choix d'avenir, des choix solidaires

Le conseil municipal a voté le budget de la Ville le 14 avril dernier. Dans un contexte économique marqué par la crise sanitaire, Cachan maintient le cap de ses engagements en faveur du service public, la poursuite de ses investissements d'avenir et la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement.

Côût de la crise sanitaire, flambée des prix de l'énergie, baisse des concours financiers de l'État et hausse continue des charges... Les contraintes et incertitudes qui pèsent sur le budget des collectivités n'ont jamais été aussi grandes. Pourtant, la Ville de Cachan maintient le cap de ses engagements pour un service de qualité et la poursuite des projets d'avenir.

Investir pour aujourd'hui et demain

Le budget d'investissement 2022 s'inscrit dans les grandes orientations de la mandature. Les travaux de modernisation, de rénovation et d'entretien des équipements de la ville, dont le nombre est particulièrement élevé au regard des communes de même taille, est un enjeu fort qui participe à la qualité de service proposée aux habitant-es et à l'attractivité de Cachan. Près de 2,9 millions d'euros seront ainsi investis pour les crèches et les groupes scolaires, l'entretien des équipements sportifs et culturels, la mise en accessibilité des bâtiments publics. Cette politique d'investissement vise également à préserver le cadre de vie des Cachanais-es. 3,2 millions d'euros seront ainsi mobilisés pour permettre la poursuite des travaux des abords de l'hôtel de ville, la valorisation du patrimoine naturel avec l'aménagement des bords de Bièvre et de la Coulée verte ou encore le déploiement de la vidéoprotection. Enfin, la Ville consacre 2,54 millions d'euros pour les grands projets d'aménagement : l'écoquartier de la gare, le campus de Cachan et le quartier des Saussaies. Durables et résilients, ces projets sont conçus avec les habitant-es afin de répondre au mieux à leurs attentes et à leurs besoins.

Une gestion responsable

Jusqu'à présent, la gestion responsable du budget communal s'est traduite par une maîtrise constante des dépenses de fonctionnement grâce à une stratégie de mutualisation des ressources, la recherche permanente de subventions et la renégociation systématique des taux d'emprunt. Avec l'appui d'un personnel impliqué, la Ville a ainsi pu maintenir un haut niveau de service et les grands projets d'investissement sans jamais augmenter la pression fiscale durant seize ans. Un véritable tour de force dont peu de villes peuvent se prévaloir. Toutefois, la suppression

de la taxe d'habitation en 2023, qui est l'une des principales recettes fiscales dynamiques des communes, conjuguée à la diminution des concours financiers de l'État du coût de la crise sanitaire et de la hausse des prix de l'énergie, posent désormais la question du maintien de la qualité des services publics et la poursuite des investissements d'avenir. Faut-il supprimer des prestations ? Fermer des équipements pour compenser les pertes de ressources ? Mettre à l'arrêt les services ou les grands projets d'équipement qui participent à la qualité de vie ? À Cachan, comme dans de très nombreuses autres villes, les élu-es de

INVESTIR POUR L'AVENIR



« Chaque euro dépensé doit être un euro utile pour les Cachanais-es. »

la majorité ont pris la difficile décision d'une hausse du taux de la taxe foncière pour maintenir un haut niveau de service, juste et équitable, et permettre la poursuite des investissements d'avenir.

Un effort juste et solidaire

Aussi, pour ne pas rogner sur le service public municipal et augmenter la capacité financière de la commune, la Ville demandera un effort aux propriétaires cachanais-es assujettis à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Concrètement, là où la suppression de la taxe d'habitation conduit à une baisse d'impôt de 71 euros par mois en moyenne pour les foyers cachanais, la taxe foncière augmentera en moyenne de 20 euros par mois par ménage propriétaire. Ce montant moyen peut varier en fonction des surfaces imposées. La hausse du taux de la taxe foncière



sur les propriétés bâties permettra ainsi d'assurer le financement du plan pluriannuel d'investissement sans

recours à l'emprunt en 2022 tout en maintenant un haut niveau de service public. Grâce à cet effort solidaire, la Ville pourra réaliser 21,4 millions d'euros de dépenses d'investissement. Enfin, la Ville va poursuivre son désendettement par la hausse de son autofinancement à hauteur de 3,9 millions d'euros. ■



Les taxes locales en 2022



La taxe foncière pour les propriétaires augmentera en moyenne de **20 euros par mois**.



Une augmentation bien inférieure à l'économie réalisée par la suppression de la taxe d'habitation en 2023 : 852 euros par an soit 71 euros par mois en moyenne pour l'ensemble des ménages concernés

CHIFFRES-CLÉS

56,7 M€ de budget de fonctionnement

21,4 M€ de budget d'investissement

3,9 M€ d'autofinancement

855 000 € de subventions pour le centre communal d'action sociale

1,38 M€ de subventions aux associations

18 M€ non compensés par l'État (dotation globale de l'État)

0 M€ d'emprunt



© Henri Perrat

PORTRAIT

Chaimaou Mohamed Toyb

L'étoile montante



**Licenciée au club olympique de Cachan (COC),
Chaimaou Mohamed Toyb enchaîne les bons résultats cette saison.
Rencontre avec une jeune athlète très prometteuse.**

Chaimaou Mohamed Toyb n'a pas fini de faire parler d'elle. En l'espace d'une semaine, la jeune athlète cachanaise a battu successivement deux records départementaux. Rien que cela ! Le premier, avec un triple saut à 11,29 mètres réalisé le 3 avril dernier au triathlon d'Ivry-sur-Seine ; le second, avec un saut en hauteur de 1,55 mètre, effectué le 9 avril lors des championnats départementaux de tétathlon qui se sont tenus au complexe sportif Léo Lagrange.

Chaimaou s'adonne à l'ensemble des disciplines de l'athlétisme mais c'est dans les épreuves de saut qu'elle prend le plus de plaisir et obtient ses meilleurs résultats. « Au fil des compétitions, je progresse dans les courses et les épreuves de lancer mais c'est le saut en hauteur, le triple saut et les haies qui me procurent le plus de sensations ».

Ses atouts ? Sa taille – elle mesure 1,74 mètre –, mais également sa volonté sans faille. « Ce qui me plaît dans l'athlétisme, c'est le dépassement de soi !, confie malicieusement Chaimaou. J'ai horreur de perdre et cela m'encourage à travailler davantage pour réussir ». Âgée de 13 ans, Chaimaou habite à Cachan avec sa famille depuis 2016. Jeune élève à l'école élémentaire La Plaine, elle est détectée en 2019 par la directrice technique de la section athlétisme du COC, Dulce Carvalho, lors du cross des écoles qui se déroule chaque année au parc Raspail. « J'avais quelques amies qui pratiquaient l'athlétisme et mes parents insistaient pour que je fasse du sport. C'est comme cela que j'ai rejoint la section

athlétisme, se souvient la jeune championne. Cela m'a plu. J'ai débuté la compétition fin 2020. Depuis, je m'entraîne trois fois par semaine au stade. »

Actuellement en classe de cinquième au collège Victor Hugo, la jeune fille apprécie l'ambiance de son club. Depuis quelques mois, Chaimaou donne également de son temps, les mercredis après-midi, pour entraîner les plus petits et elle officie comme jeune juge lors des différents meetings d'athlétisme.

Parallèlement à ses activités sportives, Chaimaou apprécie de passer du temps avec ses amies qu'elle retrouve souvent au parc Raspail.

La jeune cachanaise aime voir des films au cinéma ou écouter de la musique, surtout du rap. Malgré un emploi du temps chargé, elle entend bien poursuivre sur sa lancée et continuer à relever de nouveaux défis sportifs en participant, dès l'an prochain, à des compétitions nationales. « J'ambitionne de participer aux championnats de France et je rêve d'être sélectionnée aux Jeux olympiques ! », conclut-elle. ■

“ Mon rêve ?
Être sélectionnée
aux Jeux
olympiques. ”

Bio express

2016 : emménage à Cachan

2019 : intègre la section athlétisme du club olympique de Cachan

2020 : premières compétitions

2022 : records départementaux en triple saut et saut en hauteur

Mr.Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 65 09 50

Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi

mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

Pour vos travaux,
contactez...

**SPTP
& TP**

*Terrassement
Voiries et Réseaux Divers
Assainissement*

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri - 94230 CACHAN

Tél.: 01 45 47 78 93

Courriel: contact@sptp-tp.fr



33 RUE CAMILLE DESMOULINS 94230 CACHAN

TELEPHONE: | 01 70 25 98 20

Ouvert du lundi au dimanche

RESTAURENT INDIEN

MEHMAN

Spécialités indiennes
TANDOORI et CURRY

PLATS A EMPORTER -10%

Livraison à domicile

3, avenue Louise Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 63 45 58



CAFÉ DE LA GARE

CAFÉ / BAR / RESTAURANT
+ CUISINE BRÉSILIENNE +

30 avenue Carnot

Tél. : 09 51 71 07 63 • 06 71 38 62 88

Du lundi au vendredi :

6h-12h

Samedi : 7h - 21h

ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES

SCEAUX 01 41 87 08 25

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

● Cachan ensemble

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Dominique Lanoe
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet
- Lionel Jeanjean

● Europe Ecologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

● Groupe communiste et apparentés

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimothée

● Debout et Unis

- Mohammadou Galoko (président)
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

● Génération.s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

● Sans étiquette

- Fatoumata Bakily

+ d'informations : Si vous souhaitez rencontrer vos élu-es, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à secretariat.elus@ville-cachan.fr

Groupe socialiste et apparentés



Des budgets communaux sous pression

Le budget municipal vise une fois de plus à satisfaire les attentes et les besoins exprimés par les cachanais.es en termes de services publics. Des services qui s'avèrent toujours plus nécessaires à la population communale fragilisée par de nombreuses contraintes financières, les effets de la crise sanitaire et sociale ainsi que par l'instabilité des prix induite par la situation internationale. Cependant, avec de plus en plus de compétences confiées, des charges toujours plus lourdes et des compensations financières qui s'amenuisent chaque année, les communes doivent faire preuve d'inventivité et d'agilité pour boucler leur budget. Or, les collectivités sont les premières actrices vers qui les citoyen.nes s'adressent. Elles sont le premier bouclier social face aux crises et remplissent les missions d'un service public local que l'État s'emploie à affaiblir chaque jour davantage en réduisant leur autonomie financière. À Cachan, le montant de la dotation de l'État, qui compense les missions et les services confiés à la commune depuis 1982, n'a pas cessé de se réduire avec une perte cumulée de 18 millions d'euros depuis 2010. C'est aussi l'autonomie budgétaire qui est atteinte avec la suppression de la taxe professionnelle puis, progressivement, de la taxe d'habitation, ressources essentielles pour les communes. Jusqu'à présent, la gestion du budget communal s'est traduite par une maîtrise constante des dépenses. Mais dans le contexte actuel, comment assurer la qualité des services publics du quotidien et permettre le maintien de la cohésion sociale ? Depuis 16 ans, le taux de la fiscalité communale n'a jamais augmenté alors même que des efforts très importants ont été faits pour maintenir un véritable service public de proximité et le développement des projets d'investissement. C'est un véritable tour de force dont peu de villes peuvent se prévaloir. Cette année, comme dans de nombreuses communes, il a donc été exceptionnellement décidé une augmentation du taux qui concernera exclusivement la taxation du capital (taxe foncière sur les propriétés bâties) en poursuivant les pistes d'économies avec les services. Cette décision est essentielle pour ne pas renoncer à nos services publics communaux et aux prestations rendues à la population. Cela permettra de poursuivre les investissements d'avenir en maintenant la qualité du service public utile aux Cachanais.es.

Les élu-es socialistes et apparenté-es

Groupe PCF Front de Gauche



BUDGET

Les ressources des communes, reposent principalement sur 3 éléments qui sont :

- Les dotations de l'Etat (DGF),
- Les produits des services
- Les impôts locaux

Créée en 1979, la Dotation Globale de Fonctionnement constitue encore le principal concours budgétaire de l'Etat. A noter que si en 2014 la DGF représentait 40Md€ elle n'est plus en 2022 que de 26,8Md€. Baisse drastique pour répondre au dogme du Traité Budgétaire Européen selon lequel la réduction de la dépense publique permettrait le redressement des comptes publics.

Or les communes n'ont aucun rôle dans la dégradation des comptes publics. Elles ont obligation de voter des budgets en équilibre, ne créent pas de déficits particuliers et n'empruntent que pour investir dans des équipements publics.

Pour Cachan le manque à gagner est de 18M€.

Les produits des services correspondent aux tarifs des différents services et équipements proposés à la population ; des cantines scolaires aux crèches, de la piscine au théâtre Jacques Carat et autres équipements municipaux.

Ces tarifs font l'objet d'un soin particulier pour que les cachanais puissent y accéder quel que soit leur situation.

Les impôts locaux. Supprimée en 2010 La taxe professionnelle représentait 50% des ressources fiscales des collectivités locales. Également supprimée la taxe d'habitation (-22Md€ dans les budgets communaux). Il ne reste plus que les Taxes sur le foncier bâti et non bâti. Jusqu'à quand ?

Oh ! bien sûr l'Etat va rembourser à l'Euro près mais là aussi jusqu'à quand.

Peut-être serait-il temps de tout remettre à plat, et mettre en place une véritable fiscalité locale qui puisse permettre aux communes de répondre aux besoins des populations.

Groupe communiste et apparentés

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Tirer les leçons de la Présidentielle 2022

A l'heure où nous devons remettre cette tribune, les résultats du 2nd tour de l'élection présidentielle ne sont pas connus. Nous regrettons l'occasion manquée de dégager le RN dès le 1^{er} tour, à peu de voix près, et nous espérons que les Français auront su cantonner le plus possible les voix de l'extrême droite le 24 avril.

Au 1^{er} tour, les électeurs ont rejeté sous le seuil des 5% tous les partis traditionnels. La droite est désormais clivée entre le président sortant et la droite extrême qui se disputent le 2nd tour. Faute d'union, la gauche est éliminée pour la 2^e fois consécutive.

Néanmoins, les électeurs de gauche ont exprimé clairement dans les urnes leur volonté d'une gauche unie et rassemblée sur un projet mobilisateur de solidarité sociale, d'engagement écologique et de renouvellement démocratique. Il faudra s'en souvenir pour reconstruire une alternative crédible.

A Cachan, la participation a été forte et a confirmé l'ancrage à gauche de notre ville, offrant peu de prise aux extrêmes. Nous voulons y voir les effets d'une gauche unie et rassemblée sur un programme solidaire, écologique et participatif. Et aussi l'envie d'une gauche plus volontariste face aux dérives libérales.

Le vote du budget communal 2022 a été l'occasion de renouveler notre engagement responsable pour une ville de la proximité et de la convivialité, pour des services publics municipaux efficaces et accessibles pour nos habitants, et pour des équipements publics de qualité pour tous.

L'exemple de Cachan en Commun, majorité municipale unie et active, est à méditer par les dirigeants des partis politiques de gauche et écologiste pour fonder un espoir populaire.

Les élu-e-s du groupe Cachan Ensemble
cachan2014@gmail.com

Groupe Génération-s

GÉNÉRATIONS

Ecoles, police municipale, aménagements, parcs, état civil, festivités... Le cœur de notre ville, ce sont les services publics. Ils sont le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas. Pourtant, ils sont en danger, car les collectivités sont étranglées par les coupes budgétaires de l'Etat.

En une dizaine d'années, Cachan a perdu près de 18 millions d'euros de dotation globale de fonctionnement (DGF). C'est autant d'argent qui n'ira plus dans nos crèches, ou pour faire face à la crise sanitaire.

D'autre part, les collectivités ont eu à peu perdu la maîtrise de la fiscalité locale. Le dernier exemple est la suppression de la taxe d'habitation. L'Etat promet chaque fois de compenser, mais c'est chaque fois moins que ce que rapportait l'ancien impôt. Sans la liberté de fixer les taux des impôts, c'est l'autonomie des collectivités qui est remise en cause.

La gestion financière de la commune est stricte. Des efforts ont déjà été fait. Mais il est impossible de remplacer les ressources disparues par des économies de bouts de chandelle. Il n'est pas acceptable pour nous de diminuer le service rendu aux Cachanais-es, qui nous ont élu sur la base d'un programme de solidarité, d'écologie et de progrès démocratique.

Voilà pourquoi nous avons fait le choix, en responsabilité, d'augmenter la taxe foncière. Nous avons souhaité que l'impact sur les propriétaires soit limité. L'augmentation sera souvent inférieure aux gains issus de la suppression de la taxe d'habitation. Les ménages les plus précaires seront exonérés. Les taux n'avaient pas augmenté depuis 16 ans à Cachan, c'est un record que l'opposition se garde bien de rappeler ! Faire cela, c'est s'assurer que notre ville aura les marges de manœuvre nécessaires pour préparer l'avenir.

Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch
- generationscachan@gmail.com

Groupe Europe Écologie Les Verts



Cachan s'engage dans un projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Et vous pourrez bientôt y contribuer!

Ce Projet fait partie du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui définit les règles de l'urbanisme à l'échelle du territoire Grand-Orly-Seine-Bièvre. Ces 2 cadres sont en cours d'élaboration. Ils s'appliqueront en 2025 pour 10-15 ans. L'enjeu: réglementer l'usage des sols, et s'accorder sur les priorités de développement urbain, économique, social et environnemental. Premier jalon dans la réflexion, le projet de territoire a retenu 5 thématiques: résilience, nature en ville, santé, mieux manger et territoire d'industrie. La Charte Construire durablement la ville à Cachan, adoptée en 2019 après concertation, apporte également un complément aux règles d'urbanisme: engagement des constructeurs pour la qualité environnementale des bâtiments, la participation citoyenne, la mixité sociale.

Il faut aujourd'hui aller plus loin et investir tous les champs de l'aménagement du territoire. Penser la capacité de notre ville à accueillir de nouveaux habitant.e.s tout en préservant celle des Cachanais.es à y rester. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre tout en s'adaptant au changement climatique, dont les pics de chaleur. Permettre un développement urbain maîtrisé tout en favorisant la nature en ville. Notre groupe portera ces priorités: rénovation énergétique, mixité sociale, mobilités douces, zones de circulation à faibles émissions, santé pour tou.te.s à travers la qualité de l'air intérieur/extérieur, préservation de la biodiversité, zones de pleine terre pour chaque construction.

Au 2^e semestre, débutera la concertation communale. Prenez la parole!

EELV Écrivez-nous: eelvcatchan@protonmail.com

Groupe Debout et Unis



Pour une vraie gauche inclusive

Après une campagne présidentielle particulièrement violente, marquée par les discours d'extrême-droite, l'échec de cette vieille gauche est sans appel. Une gauche des apparatchiks attachée au pouvoir, une gauche lâche et faible qui n'a pas su se rassembler derrière le seul candidat portant un réel espoir de victoire. Derrière ce gâchis, nous sommes des millions pris au piège entre un président sortant au bilan catastrophique – symbolisé par la brutalité, la casse sociale et la normalisation des discours identitaires – et la candidate historique de l'extrême droite. Malgré ce constat, nous ne pouvons pas rester les bras croisés. Nous devons nous mobiliser et être présents aux prochains rendez-vous. Combattons l'extrême-droite et mobilisons-nous dans les urnes et dans la rue face à ce pouvoir oligarchique.

Face aux idées ultra libérales qui cassent les acquis sociaux. Face aux idées réactionnaires et racistes. Face à ces idéaux néfastes, il est temps que toutes les forces qui luttent pour les libertés, les droits, la justice et la solidarité se rassemblent. Il est plus que nécessaire que toutes les forces qui luttent contre le racisme, l'islamophobie, l'antisémitisme, l'homophobie, les inégalités, la violence sociale et le patriarcat se rassemblent. L'appel de l'Union Populaire aux partis politiques de la vraie gauche a enfin été entendu. Nous saluons cette gauche qui assume ses principes et ses idées et qui refuse d'intégrer ceux qui ont trahi leurs valeurs. Mais pour que cette union soit vraiment inclusive et représentative, elle doit intégrer les initiatives citoyennes et populaires qui émergent dans nos quartiers.

Le groupe Debout et Unis

GROUPES D'OPPOSITION

● En Avant Cachan !

Groupe centriste et citoyen

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital

● Mieux Vivre à Cachan

Groupe sans étiquette

- Sébastien Trouillas (président)
- Pascal Castillon

● Mieux Vivre en Synergie

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caramez

En Avant Cachan ! Groupe centriste et citoyen



Taxe foncière : + 20% !

En 2020, la majorité municipale avait fait une promesse aux Cachanais : ne pas augmenter les impôts locaux. Ce jeudi 14 avril 2022 est à marquer d'une pierre noire : celle du renoncement. Le 14 avril, lors du Conseil municipal, la majorité a voté une augmentation de la taxe foncière de 20% ! Mauvaise nouvelle à l'heure où la bataille pour le pouvoir d'achat est au cœur du combat mené avec succès depuis 2017 par le gouvernement.

Qu'est-ce qui a changé depuis 2020 pour les finances de la ville, qui justifie ce matraquage fiscal ? Suppression de la taxe d'habitation ? Elle est planifiée depuis 2017 et entièrement compensée par l'Etat. La charge de la dette ? Elle est saine, nous dit-on. La crise sanitaire ? L'Etat a soutenu la hausse des dépenses des collectivités. Le coût des services publics ? Le dégel du point d'indice des fonctionnaires, la prime inflation, et l'augmentation du smic annoncés par l'Etat, importants dans cette période d'inflation, affectent le budget, mais pas au niveau des 3,3 millions d'euros de hausse d'impôts locaux ! La baisse des dotations de l'Etat ? Elles sont maintenues depuis 2017.

Pourtant c'est la faute de l'Etat, nous assure la Mairie sans prendre ses responsabilités sur la diversification budgétaire. Cette majorité composée d'élus socialistes, écologistes, communistes et de la France Insoumise restera celle qui a décidé d'augmenter les impôts, dans cette période difficile. Comble du cynisme, après avoir brocardé la suppression de la taxe d'habitation, elle s'en sert pour justifier l'augmentation de la douloureuse pour les ménages. Vous serez seuls juges de l'amélioration de la qualité de vie à Cachan... ou pas.

Les élus En Avant Cachan !

Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou
www.enavantcachan.fr / enavantcachan@gmail.com

Tribune Mieux vivre à Cachan

La Maire appauvrit les contribuables Cachanais

Au dernier conseil municipal d'avril, la Maire a fait voter par sa majorité une nouvelle hausse d'impôt délirante !

Elle a doublé la taxe foncière en 2 ans (passant de 21% en 2020 à 41% en 2022).

Elle avait aussi doublé la taxe d'aménagement en 3 ans (payée par un propriétaire lors de l'agrandissement de son bien).

La Maire des impôts n'aime pas les propriétaires ; elle s'assied sur leur dos pour financer la rénovation de son Hôtel de ville (dont le coût a lui aussi doublé), la hausse des indemnités de sa majorité et elle-même (+ 300 000 € en 6 ans), ses consultations des citoyens juste avant les élections.

Malgré ces hausses d'impôts, elle continue à creuser la dette de la ville (48 millions en 2021, + 3 millions en 3 ans).

Si la Maire crée de l'insécurité fiscale, elle laisse aussi s'installer l'insécurité dans nos rues : des tentatives d'enlèvement d'enfant ont été signalées par des clubs sportifs de la ville.

Le refus de la Maire d'équiper la ville d'un centre de visionnage des caméras de vidéoprotection est incompréhensible.

En cas d'incident grave, nous nous réservons le droit de porter ces manquements à la connaissance de la Justice.

Dr Sébastien Trouillas
 06 61 38 28 35
 Pascal Castillon

Groupe « Mieux Vivre en Synergie »

Ce sont les cachanais qui payent

Lors du dernier conseil municipal, la majorité de la maire a de nouveau voté la hausse du taux communal de la taxe foncière propriétés bâties (TFPB), pour la faire passer à 41,33% pour 2022 (20,69% en 2020 et 34,44% en 2021), soit presque le double par rapport à 2020. La majorité de la maire a aussi voté :

- En 2018, la hausse du taux de la taxe d'aménagement de 3% à 5% (soit +66%) et sa majoration de 20% en 2021,
- En 2021, la majoration de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires à 20%,
- En 2021, l'extension de la zone de stationnement payant,
- En 2021, la plus basse exonération légale (40%) de l'ancienne part départementale de la TFPB pour les nouvelles constructions (100% d'exonération auparavant).

Ces décisions de hausses que nous dénonçons, ce peut être environ 1500 euros/an de plus pour une famille arrivant dans un nouveau logement à Cachan, soit autant de pouvoir d'achat en moins.

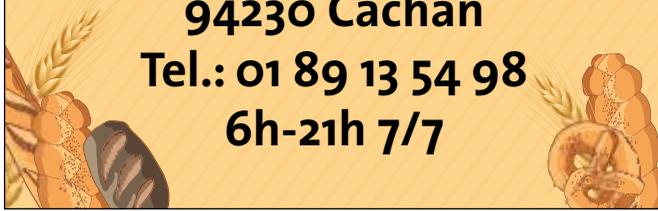
Comme vous l'aurez compris, il y a grand besoin de remplir les caisses de la ville. Entre autre pour payer la rénovation de la mairie et ses abords qui, selon nos estimations, coûterait finalement aux habitants environs 9,2 millions d'euros supplémentaires qu'initialement prévus.

Ce sont les cachanais qui payent et notamment encore la classe moyenne de Cachan qu'on assassine financièrement.

Michèle Eskinazi / José Caramez



**13, av. de la division Leclerc
94230 Cachan
Tel.: 01 89 13 54 98
6h-21h 7/7**



C DU PROPRE 94

La propreté au quotidien

*Entreprise de nettoyage et
d'entretien Industriel et Particulier*



**SECTEUR D'INTERVENTIONS
DANS TOUTE L'ILE-DE-FRANCE**

Contactez-nous :

06.99.19.31.40

cdupropre94@orange.fr

www.cdupropre94.fr

S.A.R.L. - au capital de 20.000€ -
SIRET 799 841 234 00021 -
CODE APE 8121Z -
RCS Créteil B 799 841 234 - N° TVA FR8579984



**Tiphaine Corvez
Chocolatière**

CHOCOLATIERS
ENGAGÉS

“ Donner un peu de bonheur,
voir vos yeux briller au moment
même où vos
papilles s'éveillent.
Voilà pourquoi, j'ai choisi de faire,
de cette gourmande passion
qu'est le chocolat, mon métier.
J'ai ainsi sélectionné tous mes produits et
mis au point mes recettes afin de
vous proposer ces douceurs comme autant
de rêves et de retours à l'enfance.
Laissez-vous porter par ce voyage d'Epicure ”
Tiphaine Corvez.

NOUS RENCONTRER

Boutique de Cachan
8 rue Guichard • 94230 Cachan
Ouvert du mardi au samedi
de 10h-13h / 15h-19h. (hors mesures sanitaires)

Tél boutique : 01.47.02.23.14 | contact@tiphainechocolat.com
Tél mobile : 06.80.74.48.49 | www.tiphainechocolat.com



Sel et Braise
restaurant

15 Place Jacques Carat
94230 CACHAN
Tél : 01 46 63 08 83
www.facebook.com/seletbraise

GPS N48.7936495° W2.3359143°



ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi, mercredi et vendredi



EMBALLAGES ET PAPIERS

En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu

Mardi et jeudi

+ Plus d'infos : citeo.com



VERRE

Bouteilles, bocaux, pots...

En apport volontaire



ENCOMBRANTS

Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroir

Jeudi

Sortir les bacs la veille à partir de 18h. Début de collecte à 5h30. Pas de collecte le 1^{er} mai - Rentrer les bacs après la collecte

REPLACEMENT GRATUIT D'UN BAC ABIMÉ OU MANQUANT : 01 49 69 60 94

Pour toute question relative aux déchets, rendez-vous sur le site grandorlyseinebievre.fr



DÉCHETS VÉGÉTAUX

Gazon, tonte, feuilles, branchages, fagots

Mardi
secteur Ouest

Mercredi
secteur Est



DÉCHETS COMPOSTABLES

- Accès au composteur de quartier : composterrelilo.org
- Obtenir un composteur individuel : compostage.maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr
- Prêt d'un mini broyeur : ambassadeurdutrifi@ville-cachan.fr



DÉCHETS TOXIQUES

- Camion Onyx
Les 3^{es} samedis du mois
- 9h30 à 12h30 : marché Carnot
 - 13h30 à 14h45 : parking Belgrand
 - 15h à 16h30 : parking Eustache-Deschamps

LOCALISER SON SECTEUR



● Déchetterie de proximité

Les 2^{es} et 4^{es} samedis de chaque mois.

9h à 13h au 104 avenue Gabriel-Péri
(sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois)



● La ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets.

Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 11h à 17h30.



● Collecte de vêtements

Vous souhaitez faire don de vêtements en bon état, pensez aux associations comme La Pièce solidaire.

+ d'infos : lapiecesolidaire.fr

MENUS PRÉVISIONNELS DU MOIS DE MAI

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 2 au 6 mai	Poireaux mimosa Sauté de bœuf quatre épices 🍴 Haricots beurre persillés Tomme blanche Fruit 🍏	Saucisson sec (S/P : saucisson de volaille) Filet de cabillaud 🍴 Ratatouille 🍴 Camembert Liégeois chocolat	Salade d'endives Merguez 🍴 Couscous et légumes Petit-suisse aux fruits Compote 🍏	MENU VÉGÉTARIEN Carottes râpées au citron 🍏 Omelette lyonnaise (oignons) 🍴 Petits pois Yaourt vanille 🍏 Fruit de saison	Concombres à la menthe Pâtes à la carbonara de volaille 🍴 Faisselle Fruit de saison 🍏
Du 9 au 13 mai	Taboulé oriental Émincé de bœuf aux olives 🍴 Brocolis Edam Crème dessert vanille	Melon jaune Sauté de volaille Printanière de légumes Petit-suisse nature Cocktail de fruits 🍏	MENU VÉGÉTARIEN Betteraves cuites persillées Tartiflette végétarienne Yaourt aux fruits Fruit de saison 🍏	Céleri rémoulade 🍏 Sauté de porc aux oignons (S/P : sauté de volaille) 🍴 Lentilles vertes 🍏 Fromage de chèvre Compote de poire	Salade de maïs Filet de colin à la crème d'ail 🍴 Gratin de chou-fleur 🍏 Cantadou Far breton
Du 16 au 20 mai	Radis beurre 🍏 Filet de Hoki au curry 🍴 Coquillettes Cantal Compote de fruits	MENU VÉGÉTARIEN Salade de pépinettes Tarte aux légumes maison Fromage blanc sucré Fruit 🍏	Salade de tomates Blanquette de veau Carottes confites Emmental Pêche au sirop	Macédoine à la parisienne Émincé de dinde à la tomate 🍴 Riz pilaf 🍏 Yaourt nature Fruit de saison	Pamplemousse 🍏 Boulettes de bœuf sauce tomate 🍴 Haricots verts Rouy Tarte au citron
Du 23 au 27 mai	Terrine de légumes sauce verte Steak haché au jus Poêlée de légumes Tartare nature Éclair au chocolat	Melon vert Rougail de saucisses (S/P : saucisses de volaille) 🍴 Riz créole 🍏 Yaourt aromatisé Compote 🍏	Mâche et croûtons Tagliatelles au saumon et poireaux 🍴 Carré Fruit de saison 🍏	MENU VÉGÉTARIEN Feuilleté au fromage Flan aux petits légumes maison Yaourt vanille 🍏 Ananas au sirop	Pastèque Hachis parmentier maison 🍴 Montboissier Fruit de saison 🍏
Du 30 mai au 3 juin	Salade batavia 🍏 Paupiette de dinde au jus 🍴 Julienne de légumes Brie Floraline	Concombres à la ciboulette Wok de bœuf 🍴 Nouilles chinoises Petit-suisse 🍏 Brownie	Salade de lentilles framboisine Sauté de veau Épinards à l'ail 🍴 Yaourt aux fruits Fruit de saison	Coleslaw Moules marinières 🍴 Frites Kiri Compote 🍏	MENU VÉGÉTARIEN Melon charentais 🍏 Risotto aux champignons Mimolette Fruit de saison 🍏

En raison des problèmes d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine, les menus peuvent être modifiés dans leur composition ou dans leur forme. Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances: céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l en dioxyde de soufre, lupin, mollusques.

S/P : sans porc.

CARNET DU MOIS DE FÉVRIER

Naissances

DARCY Louis-Guy • PAPIN Charlotte •
BENHARCHACHE Faïz • BANAS SORDON
Noam • AUBERT Clément • PAYEN Liv •
SUSANU Laura • SCIANIMANICO Alma •
TRAVANI Amélie • LE MAIGAT ACARD Julia
• DUDNIC Arya • KA Amy • DIALLO Oumar
• COULIBALY Jennah • KOUM Delphis •
RONSMANS Agathe • M'HOUDINI Sulayman
• EDO Iris

Décès

Quéroui GOUASSIAN épouse
KHEMTEMOURIAN • Liselotte BLOCK
• Siranouche NIGOGHOSSIAN veuve
TOUFANIAN • Michelle TUPRIE veuve
ORENBUCH • Gilberte JOLY veuve RUDENT
• Martine LENORMAND épouse FALIQUERO
• Euticca VELARDO veuve FRANCHITTO
• Kouider BOUROUISSA • Gisèle HÉNON
épouse COHEN • FERNANDEZ RIVERA Jesus
• Abel KALOGA • Marcelle DIXONNE veuve
PÉRON • Monique BERTHELOT

PORTAIL FAMILLE

La Ville facilite vos
démarches...

- Réservez en ligne sur votre portail famille du site de la ville: ville-cachan.fr
- Présentez-vous à l'accueil de la Mairie de Cachan - Service Relation Citoyen

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 ; le jeudi de 13h30 à 19h ; le samedi de 8h45 à 12h30.

CONTACTS UTILES

● Commissariat principal

163-167 bis avenue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx-Dormoy. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 18h.

Tél. : 01 45 46 73 00

● Police municipale

22 rue Guichard. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h50 à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi de 14h à 17h40. Tél. : 01 49 69 96 71

● Trésorerie principale

3 rue Camille-Desmoulins. Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et 13h à 16h. Mardi et jeudi de 9h à 12h. Tél. : 01 49 08 07 20

● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Samedi de 8h30 à 13h

● Théâtre Jacques-Carat

21 avenue Louis-Georgon. Horaires et tarifs des spectacles : www.theatrejacquescarat.fr. Tél. : 01 45 47 72 41

● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt. Horaires et tarifs : www.cinema-lapleiade.fr. Tél. : 01 46 65 13 58

● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins. Mardi de 14h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 14h à 19h. Samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

PERMANENCES

● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille. 7h50 à 12h et 14h à 17h30. Tél. : 01 41 98 36 40

● Point info familles

Réunions d'information organisées les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 17h.

Tél. : 01 45 47 70 95

● Ecrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• **Au centre communal d'action sociale :** mardi et vendredi de 8h30 à 12h ; samedi de 9h à 12h30.

• **À la bibliothèque centrale :** mardi et vendredi de 14h à 17h. Sur rendez-vous.

● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 13h. Tél. : 01 49 69 61 15

● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h. Mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 60 10

● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 61 10

● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30. Tél. : 01 45 46 67 15

● Espoir

Soutien psychologique pour les adolescent-es et guidance parentale. 19 rue Cousté. Sur rendez-vous. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10 à 19h. Jeudi de 13h à 19h. Tél. : 01 45 46 64 39

● Mission locale Innovam

Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00

● Service de soins infirmiers à domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmier-ères et d'aides-soignant-es pour les Cachanais-es de plus de 60 ans, handicapé-es et patient-es Alzheimer. Tél. : 01 45 47 06 35

● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. 48 avenue Pierre-Brossolette, 94000 Créteil. Sur rendez-vous les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. De 14h à 17h. Tél. : 01 49 69 15 70

● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison De la prévention et de la médiation 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la direction prévention, médiation, sécurité. 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

LA VILLE RECRUTE

Toutes les offres de la Ville de Cachan sur le site ville-cachan.fr

PHARMACIES



• Pharmacie de la Grange Ory

11 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 70 25 51 75

• Pharmacie Delpech

40 av. du Maréchal de Lattre-de-Tassigny.

Tél. : 01 46 65 68 60

• Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

• Pharmacie des Lumières

91 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 46 65 54 62

• Pharmacie du marché

30 av. Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

• Pharmacie du Parc

13 av. de la Division Leclerc.

Tél. : 01 46 64 05 46

• Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

• Pharmacien Tchapanian

171 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 47 40 88 41



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le centre municipal de santé Georges-Grün propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Les patients-es peuvent bénéficier des consultations de médecine générale, de médecine spécialisée (cardiologue, diabétologue, endocrinologue, gynécologue...), de dentistes ainsi que de kinésithérapeutes.

Prise de rendez-vous en ligne

Une plateforme de prise de rendez-vous est accessible à tous-tes les patient-tes et permet d'accéder aux plages de consultation des médecins. Pour prendre un rendez-vous, il suffit de créer un compte lors de la première connexion. Un SMS de rappel vous sera envoyé 24 heures avant la date de consultation.

+ d'infos :

Centre municipal de santé Georges-Grün
7 avenue Cousin-de-Méricourt.

Tél. : 01 49 69 61 40

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h.



CONCOURS

BALCONS ET JARDINS FLEURIS 2022

Biodiversité comestible



Inscription du 21 mai au 21 juin

sur www.ville-cachan.fr ou à l'hôtel de ville

Un lot à gagner pour chaque participant